



Territoires et santé : quels enjeux ?

Colloque des Villes-Santé de l'OMS

Mardi 31 mai 2016

Centre culturel et des Congrès - AIX-LES-BAINS



Présentation du colloque

Si les Villes n'ont pas de compétence santé en termes de soins et prévention des maladies à proprement parler, l'OMS reconnaît cet échelon local comme le plus efficace pour lutter contre les inégalités sociales et promouvoir le bien-être et la bonne santé des habitants. Depuis 25 ans, le Réseau des Villes-santé de l'OMS développe l'intelligence collective pour mener des politiques publiques favorables à la santé et partager les bonnes pratiques en s'appuyant sur les déterminants de la santé, en agissant de façon transversale sur les politiques de la ville concernées.

Parmi les compétences qui régissent ces politiques, un certain nombre d'entre elles appartiennent désormais aux métropoles : politique de la ville, transport, urbanisme, voiries... Dans les dernières années, certaines communautés de communes ont adhéré au Réseau, et ont entamé la réflexion santé à un niveau intercommunal. D'autres membres craignent que ce changement d'échelle amène les services de santé publique à disparaître.

Nous vous proposons lors de ce colloque de commencer par mieux comprendre la réforme territoriale, d'échanger sur les choix faits par les uns et les autres, de définir collectivement les enjeux liés à cette question sur la place de la santé, comme l'avenir des Contrats Locaux de Santé, la question de la proximité et de la démocratie en lien avec la taille du territoire.

Forts de ces partages, nous souhaitons élaborer une vision prospective et des recommandations pour les années à venir, et proposer une déclaration politique des villes pour que la promotion de la santé reste au cœur des projets locaux.

Charlotte Marchandise-Franquet
Présidente du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS

Modalités pratiques

Renseignements : www.villes-sante.com
secretariat@villes-sante.com
02 99 02 26 06

Colloque ouvert à tous
Inscription gratuite mais obligatoire, cliquer [ici](#)

Pour les Villes-Santé seulement : Lundi 30 mai 16h00-18h00 Assemblée Générale du Réseau.
19h Visite du musée Fauré et cocktail dinatoire proposé par Aix-les-Bains. Discours de M. Dord, Député-Maire

Programme

8h00 Accueil et café

8h30 Ouverture

Dominique Dord, Maire d'Aix-les-Bains et Charlotte Marchandise, Présidente du Réseau Villes-Santé de l'OMS

9h00 Conférence d'ouverture

Mieux comprendre les réformes territoriales. Quelles sont les compétences des intercommunalités & communes qui impactent les déterminants de la santé ?

Pierre Villeneuve, Association Nationale des Juristes Territoriaux

10h00 Ateliers participatifs

1. **Quel impact du bruit sur la santé des enfants ?**

Animation par Valérie Rozec, Centre d'Information & Documentation sur le Bruit et Philippe Michal, Ville d'Aix-les-Bains

2. **Comment développer le « Sport-Santé » dans ma Ville ?**

Animation par Alexandre Feltz, Ville de Strasbourg ; Raïfa Makdassi, Ville d'Amiens

3. **Les contractualisations avec l'Etat et les ARS (Contrat de ville unique, atelier santé ville, adulte relais,...) : Quelles modalités de partenariat et de gouvernance ?**

Animation par Richard Yvon et Gérard Boussin, Ville d'Angers

4. Nouvelles technologies et santé : Silver economy, e-médecine, capteurs environnementaux personnels ... Quelle place pour les habitants? Quel rôle pour les villes ? Animation par Catherine Chevallier, Saint-Quentin-en-Yvelines et Charlotte Marchandise, Ville de Rennes

5. **Développer un urbanisme favorable à la santé : Quels enjeux ? Quels leviers ?**

Animation par Marie-Annick Benâtre & Patricia Saraux, Ville de Nantes et Nina Lemaire, EHESP

12h00 Buffet sur place, sur réservation uniquement

12h20 Temps d'échanges réservé aux élus : « *La Santé – un choix politique* », *préparation de la déclaration finale*

13h30 Expériences des Villes-Santé

Cinq ateliers parallèles : Suite à l'appel à communication, présentations de 3 expériences par atelier.

15h00 Conférence de clôture

Décryptage de la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 et de ses décrets

Didier Jourdan, Agence Nationale de Santé Publique

15h45 Présentation de la déclaration finale

16h00 Fin

